



## Fiche de suivi de la FNEC FP FO Revalorisation des AESH et mise en paiement du versement rétroactif de l'indemnité Compensatoire de la CSG

### • Revalorisation des AESH et mise en paiement du versement rétroactif de l'indemnité Compensatoire de la CSG

1) FO a obtenu la revalorisation automatique de tous les AESH. Le Rectorat de Clermont s'est engagé à mettre en place la revalorisation salariale, avec effet rétroactif jusqu'en 2014. OR, de nombreux dysfonctionnements dans le versement de cette revalorisation apparaissent. Le rectorat s'est engagé à étudier tous les dossiers que nous ferons remonter.

**La FNEC FP FO invite les AESH à remplir le tableau ci-dessous afin que:**

- nous montions les dossiers des collègues n'ayant rien touché afin d'intervenir au Rectorat.
- nous puissions vérifier que les collègues, ayant bénéficié de la revalorisation, ont touché la totalité des sommes dues.

2) Le ministre a annoncé le rétablissement et la mise en paiement avec effet rétroactif de l'indemnité compensatoire à la hausse de la CSG stoppée scandaleusement en juillet 2018.

**La FNEC FP FO invite les AESH recrutés avant le 1er janvier 2018 à être vigilants à votre fiche de paie de Janvier. Nous restons disponibles pour vérifier et/ou vous indiquer combien vous devriez toucher.**

Sans plus tarder, remplissez l'enquête ci-dessous et retournez là au syndicat FO de votre département

NOM et Prénom : \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Adresse mail : \_\_\_\_\_

Date de signature de mon premier contrat d'AESH : \_\_\_\_\_

Quotité de travail (entourer la bonne quotité) : 60%                      75%                      100%                      autre : \_\_\_\_\_

Etablissement(s) d'affectation cette année scolaire :

Revalorisation		
J'ai été destinataire d'un arrêté de revalorisation	oui	non
Je n'ai touché aucune revalorisation	oui	non
J'ai touché ma première revalorisation sur la paye de .....		
J'ai touché ma deuxième revalorisation sur la paye de .....		
J'ai touché.....euros de revalorisation.		
Mon nouvel indice est : 329   330   334   340		
J'ai déjà touché une revalorisation avant 2020, si oui en quelle année ?.....		

**Merci de nous transmettre : la fiche de paie où apparaît votre revalorisation salariale, dans tous les cas votre dernière fiche de paie et votre 1er contrat signé en tant qu'AESH (ou de votre avenant).**  
Contact : Benoit Jacquart : 06 28 21 66 74   snudifocantal@gmail.com